



**GRAND
GUÉRET**

Communauté
d'Agglomération

Département de publication : 23

Travaux

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

Correspondant : Eric CORREIA 9 avenue Charles De Gaulle BP 302, 23006 Guéret Cedex. Adresse internet:

<http://www.agglo-grandgueret.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur: <http://agglo-grandgueret.marcoweb.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché :

REALISATION D'UN PARCOURS DE TYROLIENNES DANS LES ARBRES et D'UN PARCOURS ACROBATIQUE EN HAUTEUR

Mots descripteurs :

Equipement sportif.

Type de travaux : Exécution.

Classification CPV :

Lieu d'exécution :

Code NUTS :

FRI22.

L'avis implique :

Un marché public.

Caractéristiques principales :

Marché séparé ordinaire

Des variantes seront-elles prises en compte :

Oui.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :

Non.

Prestations divisées en lots :

Oui.

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Durée du marché ou délai d'exécution :

5 mois.

Cautionnement et garanties exigés :

Retenue de garantie de 5,000%, qui peut être remplacée par une garantie à première demande ou à une caution personnelle et solidaire. Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire couvrant 100,000% du montant de l'avance

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Caractéristiques des prix : Prix forfaitaires et prix unitaires. Modalités de variation des prix : fermes actualisables. Une avance de 5,000% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-Travaux Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : Par ressources propres et subventions (FNADT, Département, Région) lot 1 Par ressources propres et subventions (FEDER Massif central, Département, Région) lot 2.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

Oui.

Les marchés débiteront à compter de la date fixée par l'ordre de service. Les candidats pourront proposer un autre délai, sans toutefois dépasser le délai maximum précité

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :

Français.

Unité monétaire utilisée :

L'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Capacité économique et financière :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Capacité technique :

Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ; Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ; Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage ; Indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du contrat ; Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif

Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :

Non

Candidats :

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Valeur technique de l'offre (40 %)
- Valeur technique de l'offre : Expérience dans les installations par perçage (25 %)
- Valeur technique de l'offre : Facilité d'utilisation pour les usagers et le personnel encadrant (10 %)
- Valeur technique de l'offre : Impact environnemental (installation et équipements) (5 %)
- Prix (40 %)
- Prix : Coûts d'installation (20 %)
- Prix : Coûts d'entretien (20 %)
- Délais (20 %)

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres :

13-04-2018 (12:00)

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
18TRX02/1/2/BO.

Renseignements complémentaires :

Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures : Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : *. * word, excel, pdf version 2007 maximum. Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (***) du RGS. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite.

Date d'envoi du présent avis à la publication :
16-03-2018

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :
Communauté d'Agglomération du Grand Guéret. Direction Générale 9 avenue Charles De Gaulle BP 302, 23006 Guéret Cedex Adresse internet : <http://agglo-grandgueret.marcoweb.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :
Communauté d'Agglomération du Grand Guéret. Correspondant : Service Marchés Publics, 9 avenue Charles De Gaulle BP302, 23006 Guéret Cedex

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :
Office National des Forêts. Correspondant : Erik Jeanton, 12 allée des eaux et forêts BP 106, 63370 Lempdes, Téléphone : +33 610900419, Courriel : erik.jeanton@onf.fr,

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :
Communauté d'Agglomération du Grand Guéret. 9 avenue Charles De Gaulle BP 302, 23006 Guéret Cedex Adresse internet : <http://agglo-grandgueret.marcoweb.fr>

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Limoges. 1 Cours Vergniaud, 87000 Limoges, Téléphone : +33 555339155,

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Référé précontractuel prévu aux articles L 551-1 à 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R 421-1 à R 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot No : 1 - Tyroliennes.

Mots descripteurs : Equipement sportif.
[REALISATION D'UN PARCOURS DE TYROLIENNES DANS LES ARBRES]

Lot No : 2 - PAH.

Mots descripteurs : Equipement sportif.
[REALISATION D'UN PARCOURS ACROBATIQUE EN HAUTEUR]
